



MODALITÉS D'ADMISSION

La licence professionnelle Contrôle de gestion est ouverte aux étudiant-e-s :

- titulaires d'un DUT Gestion des entreprises et des administrations option GMO ou GCF
- titulaires d'un BTS Comptabilité Gestion
- de L2 AES et la L2 Eco-gestion en réorientation ou souhaitant entrer rapidement dans la vie professionnelle

Pour candidater : ecandidature.univ-lehavre.fr

Diplôme accessible aussi en Formation continue (reprise d'études pour les salariés, les demandeurs d'emploi...) via le dispositif de VAPP (validation des acquis professionnels et personnels).

☎ : 02 32 74 44 50

formation.continue@univ-lehavre.fr



GESTION des ENTREPRISES et des ADMINISTRATIONS

☎ 02 32 74 46 19

iut-dir-gea@univ-lehavre.fr

www-iut.univ-lehavre.fr



Le département GEA
se situe sur le site de Caucriauville.

Site de Caucriauville
32, rue Boris Vian
76610 Le Havre

☎ 02-32-74-46-00
GPS : 49°30'56" N, 0°941' E
Tramway : Ligne B
Station «Schuman»

FLASHEZ MOI !
et découvrez
le site internet de
l'IUT du Havre



Institut universitaire de technologie du Havre
BP 4006 - 76610 LE HAVRE
www-iut.univ-lehavre.fr



Licence Pro MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

Parcours
**CONTRÔLE
DE GESTION**

En
alternance



Département



FORMATION

Les enseignements se déroulent de Septembre à Juin selon le rythme hebdomadaire suivant : 3 jours en structure professionnelle / 2 jours d'enseignement à l'IUT. Certaines semaines sont entièrement consacrées à la structure selon un calendrier préparé en amont, les enseignements s'étalant sur 30 semaines.

Cette licence s'articule autour d'enseignements théoriques et professionnels conçus dans le cadre de partenariats avec les entreprises implantées sur le territoire normand.

Les étudiants intégrant cette formation peuvent lier la théorie à la pratique tout au long de l'année universitaire.

Cette formation professionnelle permet d'acquérir les compétences nécessaires au métier déclinées en 5 axes principaux :

1. Maîtriser l'environnement professionnel du métier à travers l'apprentissage des outils numériques, du management, de la comptabilité privée et publique financière de base, des règles juridiques et fiscales en vigueur,
2. Communiquer en français et anglais dans le métier en utilisant les outils adéquates,
3. Piloter la performance externe de la trésorerie,
4. Piloter la performance interne par le calcul des coûts, le processus budgétaire et le reporting entre autres,
5. Conduire un projet professionnel.



Le rôle du contrôleur de gestion est de concevoir, structurer et mettre en oeuvre des outils d'analyse performants permettant l'atteinte des objectifs.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Produire un système de calcul des coûts aux objectifs de l'organisation, Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance,
- Utiliser différentes méthodes de calcul des coûts pour différents types de décisions,
- Aider les différentes unités de gestion d'une structure par l'élaboration d'un budget et le suivi de ce budget,
- Exploiter les résultats de la procédure budgétaire en fin d'année,
- Concevoir les adaptations nécessaires du système de calcul de coûts, des indicateurs de performance, d'un tableau de bord ou d'une procédure budgétaire existants ou les mettre en place s'ils n'existent pas.

ET APRÈS ?

MÉTIERS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les savoirs et compétences acquis au cours de cette formation permettent de travailler dans différentes structures telles que :

- entreprises de taille moyenne, intermédiaire ou grande
- cabinets comptables
- sociétés de conseil
- entreprises publiques/établissements publics
- collectivités territoriales
- organismes du secteur associatif (mutuelles, coopératives, associations)

Qu'est-ce que le métier de Contrôleur de Gestion ?

Le contrôleur de gestion organise et contrôle la gestion économique (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de performance, ...) d'une structure (entreprise, filiale, collectivité territoriale, ...) et en optimise la rentabilité financière selon les choix stratégiques décidés par les instances dirigeantes et les réglementations (commerciales, fiscales et financières).



Mis à jour le 8/7/2019